

Conseil Syndical

Lanton le 13 décembre 2024





Thèmes proposés

1. Informations sur les dossiers en cours.

2. Délibérations à l'ordre du jour.



1. Informations sur les dossiers en cours :

- Fonctionnement du Syndicat Mixte ;
- Gestion du domaine public ;
- Finances ;
- Point travaux ;
- Dragage ;
- Questions.

Fonctionnement du Syndicat Mixte - RH:



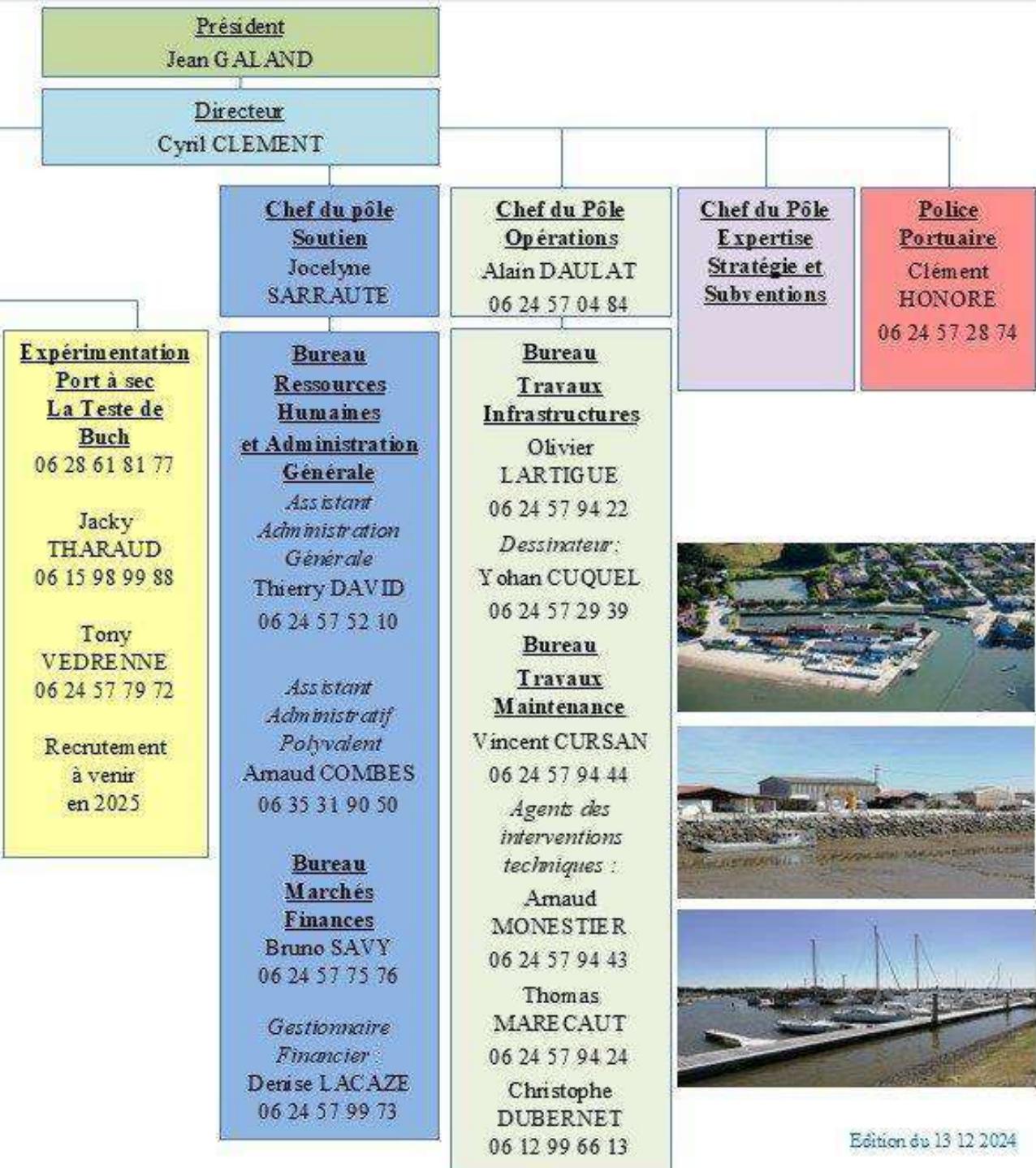
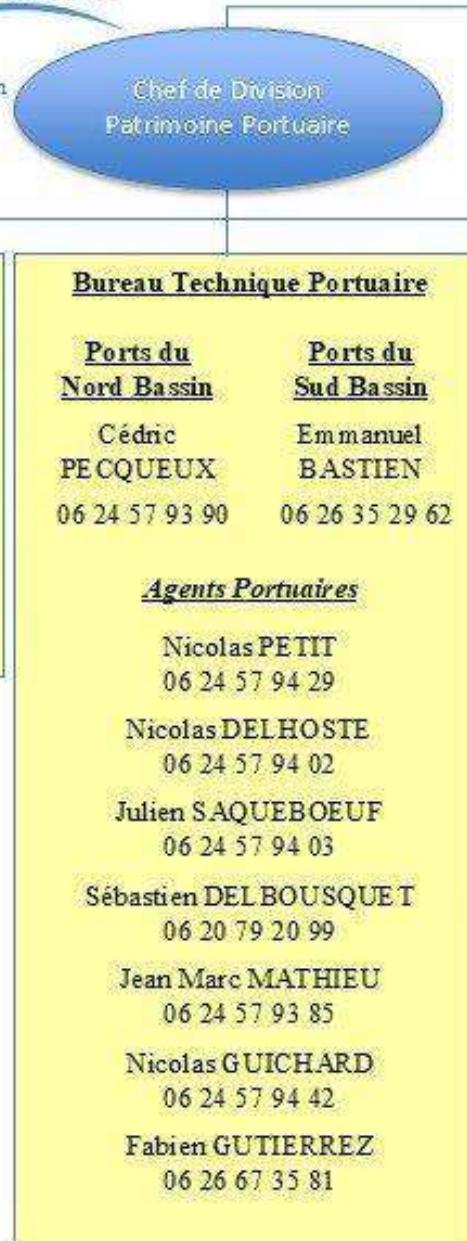
- ⇒ Le SMPBA au port des Tuiles à Biganos (AP du 31 mai 2024) ;
- ⇒ Un poste d'agent portuaire de port à sec à pourvoir pour le début de la saison 2025 ;
- ⇒ Mutation de Monsieur Lartigue à Bordeaux Métropole en février 2025 ;
Recrutement d'un remplaçant en cours (délibération à ce conseil).
- ⇒ Extension des prérogatives de M. Bastien sur tous les ports du sud Bassin.

Organigramme du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA)



Rue du Prieuré de Comprian
Port des Tuiles
33380 Biganos
06.24.57.52.10

Bureau Administration Portuaire Pascal SIREROL 06 24 57 75 89
<i>Adjoint au Responsable de Bureau</i> Sébastien BE ME 06 24 57 05 10



Actualités du Syndicat Mixte:

- ⇒ Les demandes de renouvellement plan d'eau sont terminées. Début des attributions 2025 ;
- ⇒ Les 6 conseils portuaires se sont tenus en octobre et novembre ;
- ⇒ Un CT-AOT a été organisé le 29 novembre à Lanton ;
- ⇒ Les 2 commissions « ponton patrimoine » se sont tenues le 5 décembre ;
- ⇒ Appel d'offre pour déconstruction du site de Codimer en cours, ouverture des offres le 16 décembre ;
- ⇒ Appel d'offre pour le dragage des professionnels « l'Aiguillon Lapin Blanc » en cours. Remise des offres le 3 janvier 2025 ;
- ⇒ DLE Port à sec en cours d'instruction par les services de l'état ;
- ⇒ Consultation sécurité avant les fêtes 2024: surveillance du 19 au 31 décembre (22h-6h) ;
- ⇒ 14^{ème} édition de la Lettre d'information « Et sur les ports » diffusée en septembre. La prochaine pour le printemps ;

Activités particulières du SMPBA cette année

- Prise de compétence progressive sur le périmètre « L'aiguillon Lapin-Blanc » à La Teste de Buch cette année ;
- Retraits d'épaves et macrodéchets en Régie ;



- Beaucoup de dégâts cet hiver (malines, quais, voiries) nécessitant des investissements d'urgence non prévus : impacts sur la programmation ;

Autres activités du SMPBA

- Nettoyage du port de La Teste centre avec les professionnels

(juin 2024): 8000€ - 5,6T de bois – 22T de DIB ;



- Remplacement/amélioration des balisages identitaires dans les chenaux des ports ostréicoles d'Andernos-les-Bains et de Cassy (une soixantaine de poteaux remplacée en régie) ;



- Amélioration de l'étanchéité des bassins du port ostréicole d'Andernos : Intervention sur vannes, tubes de vidange et étanchéité de 21 claires. 16 Professionnels concernés.

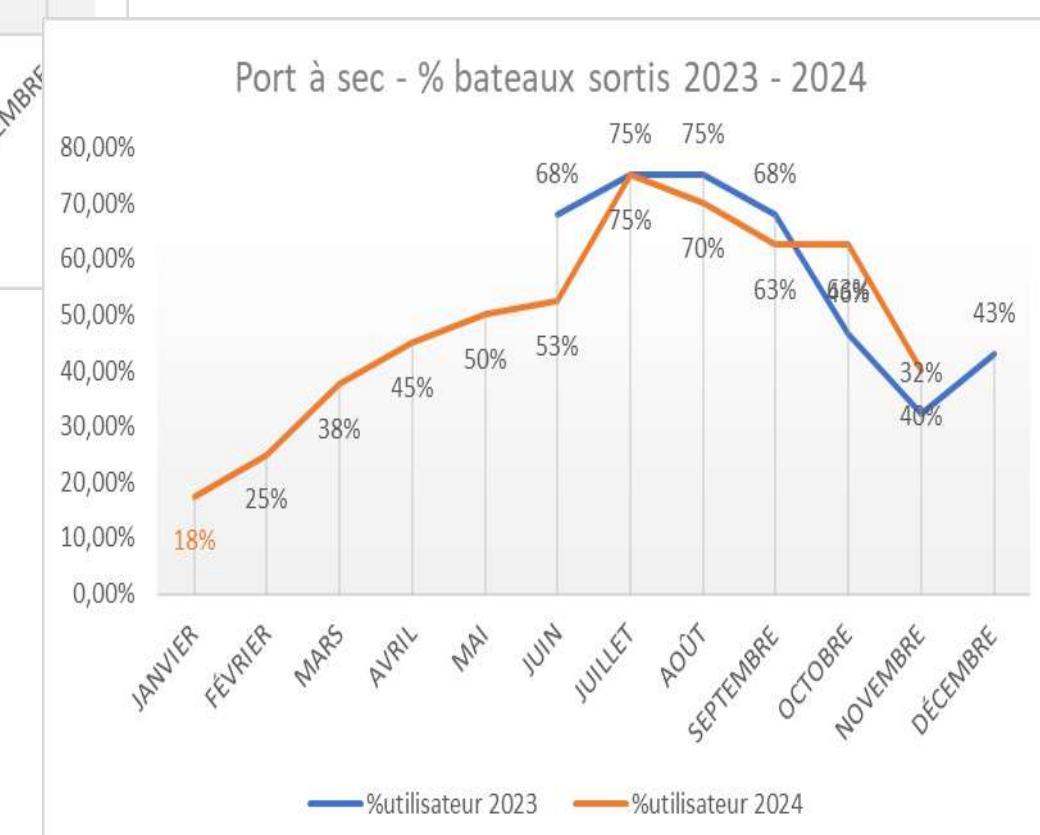
- Expérimentation du port à sec de La Teste

Port à sec - nombre de mouvements 2023 - 2024



- Format à 40 navires
- Satisfaction de la totalité des usagers
- 120 Personnes se sont déjà inscrites sur la liste d'attente (sans publicité du SMPBA)

Port à sec - % bateaux sortis 2023 - 2024





Police et gestion portuaire:

- 248 procès verbaux dressés :
 - occupations sans droit ni titre (plan d'eau et terrestre) ; beaucoup de mauvaises habitudes de personnes en occupation sans titre qui ne se régularisent qu'après avoir fait l'objet d'un contrôle : redevance appliquée en 2025 de bateaux en occupation illicite ;
 - défaut d'entretien ou utilisation non conforme d'AOT ;
- Arrêté VNM modifié cette année (rajout d'une exclusion sur les cales du pôle nautique à La Teste de Buch et du Port du Bétey à Andernos-les-Bains du 15 juin au 15 septembre). A Gujan, Larros reste accessible toute l'année ;
- Stickers: fin de l'émission des autocollants en 2025.

Budget :



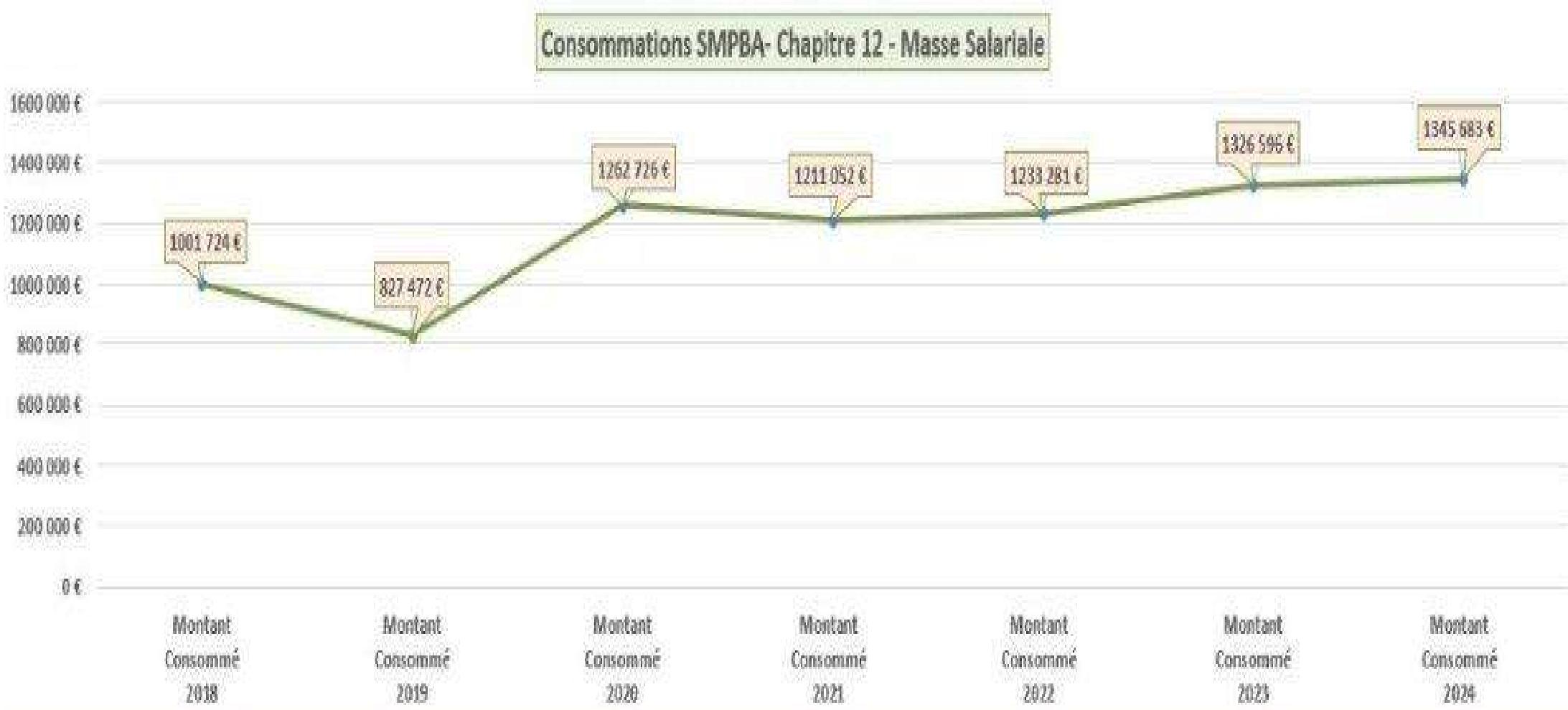
- ⇒ Dotation de transfert de charge 2024 CD33 : perçue au printemps ;
- ⇒ Tarification 2024 : -25% domanialité pour ostréiculture (100k€ vers la filière) ;
- ⇒ Tarification 2025 : débattue en conseils portuaires et réunions spécifiques.
Délibération à ce conseil ;
- ⇒ Subvention aux associations (2 délibérations à ce conseil) : 38 315 € pour 2025 .
- ⇒ Novembre 2024 : appel des redevances « taxes foncières » de 2023 ;
- ⇒ Pour 2025 : demande d'émission des redevances en mai (Conseil Portuaire Andernos) ;
- ⇒ Echanges avec la trésorerie : 10M€ de biens non amortis par le CD33 ;
- ⇒ Subvention : Deconstruction et dépollution friche Codimer Gujan pour 500 k€.

Budget :

2024		06/12/2024						
Fonctionnement		Total	Engagé 2024	Payé 2024	Reste à Engager	Disponible financier	Niveau engagement	dont RAR 2023
Chapitre 11	impôts et Frais fonctionnement courant activité (véhicules, fluides, nrj,...)	730 125,28 €	774 826,08 €	695 635,23 €	16 846,76 €	120 150,28 €	98%	75 486,53 €
	Entretien maintenance ouvrage (comptes 6156 - 61521 -61558...)	272 731,05 €	211 183,49 €	187 070,82 €				
Chapitre 12	MASSE SALARIALE	1 558 500,00 €	1 374 921,60 €	1 374 883,35 €	183 578,40 €	183 616,65 €	88%	32 943,18 €
Chapitre 65	Autres comptes Gestion Courante (redevances, formations, ...)	13 500,00 €	3 705,87 €	3 705,87 €	9 794,13 €	9 794,13 €	27%	
Chapitre 66	Emprunts (6611 : intérêts)	204 800,00 €	158 723,87 €	158 723,87 €	46 076,13 €	46 076,13 €	78%	
Chapitre 67	Charges exceptionnelles (subventions, titres annulés)	25 000,00 €	24 119,95 €	24 119,95 €	880,05 €	880,05 €	96%	
Chapitre 68	Dotation aux provisions	5 000,00 €	4 254,14 €	4 254,14 €	745,86 €	745,86 €	85%	
		2 809 656,33 €	2 551 735,00 €	2 448 393,23 €	257 921,33 €	361 263,10 €		
Investissement		Total	Engagé 2024	Payé 2024	Reste à Engager	Disponible financier	Niveau engagement	RAR 2023
Chapitre 16 (empônts & dettes)		498 000,00 €	419 683,89 €	419 683,89 €	78 316,11 €	78 316,11 €	84%	
Chapitre 20 (immo incorporelles)		81 944,40 €	81 234,55 €	79 415,20 €	709,85 €	2 529,20 €	99%	928,50 €
Chapitre 21 (immo corporelles)		86 592,33 €	77 278,37 €	77 007,16 €	9 313,96 €	9 585,17 €	89%	- €
Chapitre 23 (immo en cours)		8 737 596,16 €	8 130 456,70 €	4 270 216,97 €	607 139,46 €	4 428 938,94 €	93%	149 480,54 €
		9 404 132,89 €	8 708 653,51 €	4 846 323,22 €	695 479,38 €	4 519 369,42 €		

Quelques éléments de contextes budgétaires complémentaires :

Maitrise de la masse salariale



Quelques éléments de contextes budgétaires complémentaires :

- Emprunts (« historiques » et SMPBA)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
ANDERNOS-LES-BAINS	123 083 €	123 028 €	87 743 €	87 664 €	87 691 €	19 578 €	19 578 €	9 832 €					
LANTON	63 978 €	63 453 €	62 972 €	62 490 €	55 791 €	36 817 €	36 801 €	36 774 €	36 786 €	36 748 €	36 728 €	36 708 €	36 691 €
CD33	353 177 €	353 177 €	353 177 €	268 498 €	219 422 €	188 614 €	126 584 €	61 353 €	16 928 €				
SMPBA	61 094 €	515 189 €	490 635 €	482 164 €	473 692 €	465 221 €	456 750 €	448 279 €	439 807 €	431 336 €	422 865 €	414 394 €	405 923 €
TOTAL	601 332 €	1 054 847 €	994 526 €	900 816 €	836 596 €	710 230 €	639 713 €	556 238 €	493 521 €	468 084 €	459 593 €	451 102 €	442 614 €



4 Années contraintes

Tarification 2024



	ARES	ANDERNOS	LANTON	GUJAN	LA TESTE	BIGANOS	
Contrats Linéaire Public	16	287	447	78	362	253	1443
Facturation Linéaire Public	8 358 €	227 846 €	365 479 €	80 979 €	378 860 €	53 927 €	1 115 449 €
Contrats Corps Morts	228	536	137	0	0	0	901
Facturation Corps Morts	91 373 €	216 152 €	55 681 €	- €	- €	- €	363 207 €
Contrats Devant AOT	19	64	4	265	171	0	523
Facturation devant AOT	11 589 €	32 203 €	2 764 €	137 979 €	92 755 €	- €	277 289 €
Total Contrats	263	887	588	343	533	253	2867
SOUS TOTAL	111 321 €	476 202 €	423 923 €	218 957 €	471 615 €	53 927 €	1 755 945 €
Contrats Passages	0	115	123	47	48	10	343
Facturation Passages	- €	32 483 €	48 368 €	21 396 €	17 558 €	1 440 €	121 245 €
SOUS TOTAL (8)+(10)	111 321 €	508 684 €	472 292 €	240 353 €	489 173 €	55 367 €	1 877 190 €
Contrats Liste d'Attente	32	90	59	51	90	30	352
Facturation Liste d'Attente (3)	480 €	1 350 €	885 €	765 €	1 350 €	450 €	5 280 €
SOUS TOTAL (11)+(13)	111 801 €	510 034 €	473 177 €	241 118 €	490 523 €	55 817 €	1 882 470 €
Contrats AOT Terrestres	48	128	17	525	218	94	1030
Facturation AOT Terrestre	84 490 €	181 035 €	49 603 €	330 962 €	133 571 €	7 994 €	787 655 €
SOUS TOTAL (114)+(16)	196 290 €	691 070 €	522 779 €	572 080 €	624 094 €	63 811 €	2 670 125 €
Contrats divers	0	8	6	30	44	2	90
Facturation divers	- €	7 443 €	20 180 €	112 293 €	14 088 €	600 €	154 603 €
TOTAL SMPBA (17)+(19)	196 290 €	698 513 €	542 959 €	684 373 €	638 182 €	64 411 €	2 824 728 €

Physionomie tarification 2025 :

- Architecture maintenue avec quelques évolutions pour tenir compte des investissements réalisés et des coûts d'entretien et de maintenance.

-Propositions d'évolution sur le plan d'eau :

- Augmentation moyenne de 5% sur les linéaires plan d'eau ;
- Passage au fil de l'eau en catégorie supérieure pour les aménagements réalisés (le Bétey en A, crosses et échelles dans les ports en C) ;
- Augmentation 5% sur les mouillages (frais conséquents car politique « 0 sinistre ») ;
- Augmentation de 25€ pour mise en sécurité d'un navire (illicite) ;
- « le » Ponton de Biganos (mis en œuvre par la commune) : passage en catégorie C suite à entretien et sécurisation.

REDEVANCES PLAN D'EAU 2025 (TARIFS en euros TTC)



REDEVANCE TOTALE = Redevance d'occupation + redevance domaniale annexe

Tarification de contrats annuels: attribution de janvier à août tarif annuel, ensuite tarif de passage

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

1/ Redevances d'occupation

Catégories de ports selon leur niveau d'accèsibilité sur une marée	Redevance annuelle	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance nuitée
		<u>Basse saison</u> du 1er octobre au 30 avril	<u>Moyenne saison</u> mai juin et	<u>Haute saison</u> du 1er juillet au 31 août	
Catégorie 1	94,00	2,60	7,40	12,10	2,60
Catégorie 2	79,00	2,10	6,10	9,70	2,10
Catégorie 3	38,00	1,70	3,70	6,30	1,70

Catégorie 1 : La Teste de Buch - Gujan-Mestras

Catégorie 2 : Arès - Andernos - Lanton

Catégorie 3 : Ports fluviaux de Biganos

Navire multicoque sur linéaire public dans le port	Prix simple X2 sur domanialité et équipement (hors corps mort et devant AOT terrestre)
Navire patrimonial (hors usage professionnel)	- 35 % (appliqué sur la redevance d'occupation)
Navire propulsion à voile (hors usage professionnel)	- 20 % (appliqué sur la redevance d'occupation)
Navire de plaisance des titulaires d'AOT terrestres (uniquement pour toute attribution initiale de l'AOT concernée avant 2020)	-75%

OCCUPATION DU PLAN D'EAU DEVANT LES AOT TERRESTRES DES ENTREPRISES NAUTIQUES(sur déclaration annuelle de l'entreprise)	Nb d'emplacements déclaré * Longueur moyenne déclarée * tarifs au m (catégorie 1 ou 2)
--	--

NB : les navires sur les emplacements demandés doivent faire l'objet d'un contrat de maintenance avec l'entreprise nautique

POSTE D'AMARRAGE PROFESSIONNEL SUR LINEAIRES PUBLICS AMENAGES	Redevance assise sur la longueur du navire pro ou sur la longueur moyenne déclarée des navires en réparation ou maintenance (catégorie 1 ou 2 + redevance domaniale annexe)
---	---

REDEVANCES PLAN D'EAU 2025 (TARIFS en euros TTC)



REDEVANCE TOTALE = Redevance d'occupation + redevance domaniale annexe

2/ Redevances domaniales annexes

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Niveau d'équipement portuaire	Catégorie A : Ponton aménagé et équipé de catways SMPBA avec eau et électricité	Catégorie B : Ponton aménagé SMPBA sans catways avec eau et/ou électricité	Catégorie C : - ponton aménagé SMPBA ou - quai avec eau et/ou électricité	Catégorie D : Quai aménagé SMPBA (échelles et systèmes d'amarrage fixe)	Catégorie E : Linéaire non aménagé SMPBA
Montant annuel et au m (en euros)	84,00 €	61,00 €	42,00 €	37,00 €	0,00 €
Montant hebdomadaire moyenne et haute saison (mai à septembre)	6,90 €	5,40 €	3,45 €	1,80 €	0,00 €
Montant hebdomadaire basse saison (1er oct au 30avril)	4,00 €	3,00 €	2,00 €	1,00 €	0,00 €
Montant nuitée et au m (en euros)	1,00 €	0,85 €	0,60 €	0,30 €	0,00 €

Catégorie A : Andernos (Jean Bonnat)+ Betey Est&Ouest+ Patrimoine La Teste/Gujan OstréaEdulis

Catégorie B : Lanton (Fontainevieille + Taussat Vieux Port digue Est) + Lanton Cassy ABCD

Catégorie C : La Teste (Est)+ Andernos (Bétey Nord) - Lanton (Taussat Vieux Port Ouest) - Biganos Pontons

Catégorie D : Lanton (Cassy Crosses Est), Meyran Est darse ouest (début), Canal fond de darse, Ares/Andernos

Catégorie E : Lanton (piquets), L'aiguillon Lapin Blanc Rocher La Teste de Buch

Biganos (port de Biganos et port des Tuiles) et devant AOT terrestres non aménagé

3/ Redevance d'amarrage - Corps morts

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

	SAISON 1er mars au 31 octobre	MENSUEL JUIN/JUILLET / AOUT	MENSUEL HORS JUIN/ JUILLET / AOUT	HEBDOMADAIRE	JOURNALIERE
1ères lignes	37,00	23,00	11,00	6,50	1,60
2ème ligne et suivantes	74,00	42,00	21,00	12,50	3,15

4 / Inscription et renouvellement sur liste d'attente par commune

15€/3 ans /par liste occupation annuelle

5 / Déplacement d'un navire mis en sécurité par le SMPBA à terre ou sur plan d'eau

400 €

6 / Occupation journalière navire sans autorisation

100 €

- Propositions d'évolution sur le domaine terrestre :

- Revalorisation de 5% en moyenne pour tenir compte de la réalité économique des frais d'entretien et maintenance ;
- Revalorisation entretiens et contrôles périodiques des moyens de levage collectifs mis en place et entretenus par le gestionnaire pour tenir compte de la réalité économique des frais de maintenance d'entretien et d'énergie (de 805 à 850€ par professionnel par an) ;
- Création lignes « retraités patrimoniaux » ;
- Infrastructures d'eau de mer pour le port ostréicole d'Andernos (+1,5€/m²) soit 23€ alors que cela coûte réellement 33,15€ au SMPBA. Installations en gravitaire +1€. Prise en compte des coûts de maintenance et de l'énergie ;
- Revalorisation surveillance des ports +20€ par entreprise (poste toutefois déficitaire de 6300€) ;
- Augmentation carte aire de carénage professionnelle avant autre système (18000€ de fonctionnement/an) ;
- Création de lignes pour les manifestations sur les ports : valorisation de l'utilisation du DPM ;
- Refacturation à l'euro près de la taxe foncière des entreprises commerciales.

REDEVANCES TERRESTRES 2025 (TARIFS en euros TTC)

1 / Redevances d'occupation annuelles

NB : tarification minimale de 15€



ELEMENT D'OCCUPATION		TARIF au m ²
1	TP professionnels	1,00 €
1b	TP retraité patrimonial 2025 (retraités et lien portuaire >10 ans)	1,00 €
1c	TP loisir ou associatif	2,50 €
2	TP + Cabane SMPBA professionnels	2,10 €
2b	TP + Cabane SMPBA retraité patrimonial 2025	2,10 €
2c	TP + Cabane SMPBA loisir ou associatif	4,00 €
3	TP + Quai SMPBA professionnels	2,05 €
3b	TP + Quai SMPBA retraité patrimonial 2025	2,05 €
3c	TP + Quai SMPBA loisir ou associatif	4,00 €
4	TP + Cabane SMPBA + Quai SMPBA professionnels	2,70 €
4b	TP + Cabane SMPBA + Quai SMPBA retraité patrimonial 2025	2,70 €
4c	TP + Cabane SMPBA + Quai SMPBA loisir ou associatif	5,00 €
5	TP stockage de bateaux entreprise nautique	6,50 €
6	Terrasse de restauration	16,00 €
7	Terrasse des ateliers de restauration d'Andernos	44,00 €

Bateau de l'ostréiculteur, du pêcheur ou bateau d'intervention de l'entreprise de construction, de location ou de maintenance nautique titulaire d'une AOT dispose automatiquement d'un emplacement plan d'eau pour son navire professionnel.

ACTIVITES		TARIF
8	% sur Chiffre d'affaires HT année N-1 commerces	1,35%
9	Antenne d'opérateur de téléphonie sur bâtiment SMPBA	2 150 €
10	Pylône d'opérateur de téléphonie sur TP	9 500 €
11	Installation eau/assainissement (cabane SMPBA Professionnelle)	60% du montant TTC
12	Participation à surveillance ostréiculture période de fête	200€/an/entreprise/port
13	Organisation de Manifestation inférieure à 50 personnes	gratuit
13a	Organisation de Manifestation à caractère lucratif 50<x<500	100 €
13b	Organisation de Manifestation à caractère lucratif > 500 personnes	800 €
14	Prestation de restauration par entreprise (foodtruck, sandwicherie...) dans le cadre d'une manifestation	100 €
15	Nettoyage AOT sur défaillance du titulaire après mise en demeure	10€/m ² (régie), à l'euro près (entreprise)
16	Refacturation taxe foncière AOT commerciales	Titre des impôts

2 / Redevances outillage

ELEMENT D'OUTILLAGE		TARIF
17	Portique/Potence entretenus par le SMPBA	850 €
18a	Infrastructures alimentation eau de mer réalisées et entretenues par le SMPBA (systèmes prépondérance gravitaire)	17,50 €/m ² bassin/an
18b	Infrastructures alimentation eau de mer réalisées et entretenues par le SMPBA à Andernos-les-Bains	23 €/m ² bassin/an
19a	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (16m < navire < 20 m)	5 750 € par mise à l'eau
19b	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (20m < navire < 30 m)	16550 € par mise à l'eau
19c	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (pour navire > 30 m)	27600 € par mise à l'eau
20	Aire de carénage SMPBA (maxi 5 jours d'utilisation par bateau)	17,5 €/j d'utilisation
21	Aire de lavage SMPBA	2,5€/3mins d'utilisation
22	Carte aire de carénage/lavage pour les professionnels	500 €
23	Navire, véhicule, remorque sur aire carénage, cale ou aire technique	100 €/j
24	Bassin à flot Gujan Larros	12 600 €/an
25	Stockage de navires (1) ou marchandises et assimilées (2) sur zone de sécurité publique SMPBA	3€ (forfait) ou 3€/m ² (2) occupé par jour
26	Stationnement de remorques sur aire identifiée	10 € /j
27	Mise à l'eau navire non titulaire contrat SMPBA (AOT / Liste attente)	10€ (montée/descente)
28a	Port à sec (ml/an sans entretien manœuvres illimités- cf régit)	260€/ml bateau /an
28b	Port à sec attribution annuelle après le 31 août	130€/ml bateau /an

Travaux en cours et à venir :



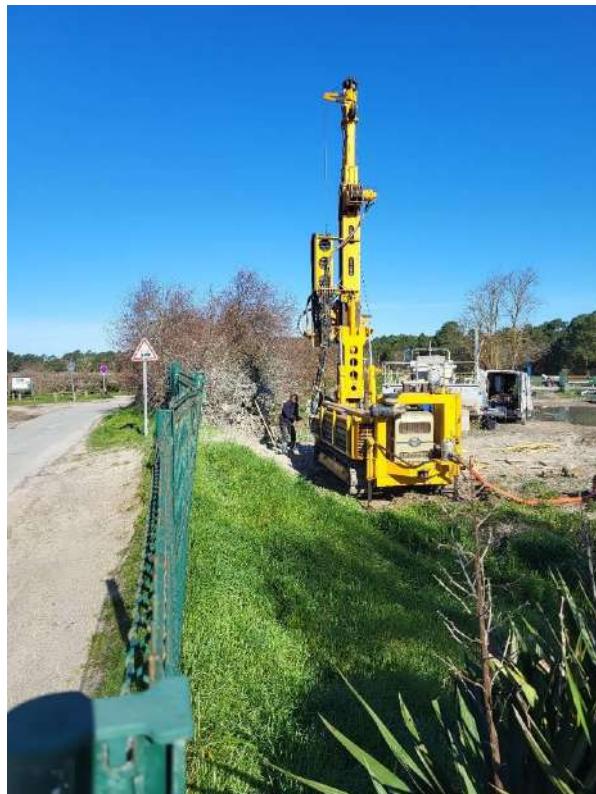
ARES :

- Interventions sur couvertures cabanes ;
- Réhabilitation complète du sanitaire ;
- Enfouissement des réseaux (125 k€ début 2025).



ANDERNOS-LES-BAINS :

- Rénovation, sécurisation, modernisation du Port du Bétey Phase 2;
- Travaux d'urgence digue sud du Port Ostréicole (100k€) ;
- Maintenance Maline 10k€ ;
- Travaux sur cabanes 21k€ ;
- Réparation surpresseur et remplacement chaines de levage (17k€);
- Forage adduction d'eau de mer CRCAA ;
- SNA.



LANTON :

- Réhabilitation complète sanitaires Cassy et Vieux port (2x20k€) ;
- Création de voiries à Cassy (1/2) ;
- Entretien désensablement Cassy et Fontainevieille ;
- Remplacement 36m de ponton vieux port ;
- Entretien des cales de mise à l'eau ;
- Ponton accueil Cassy ;
- Sanitaires Fontainevieille.



BIGANOS :



- Aménagement cale canoé port de Biganos ;
- Rénovation cabane 5 port des Tuiles ;
- Suite aménagement bureaux et stationnement SMPBA;
- Opération espaces verts début de saison 5K€;
- Etude acquisition terrain et parking port de Biganos (délibération à ce conseil).



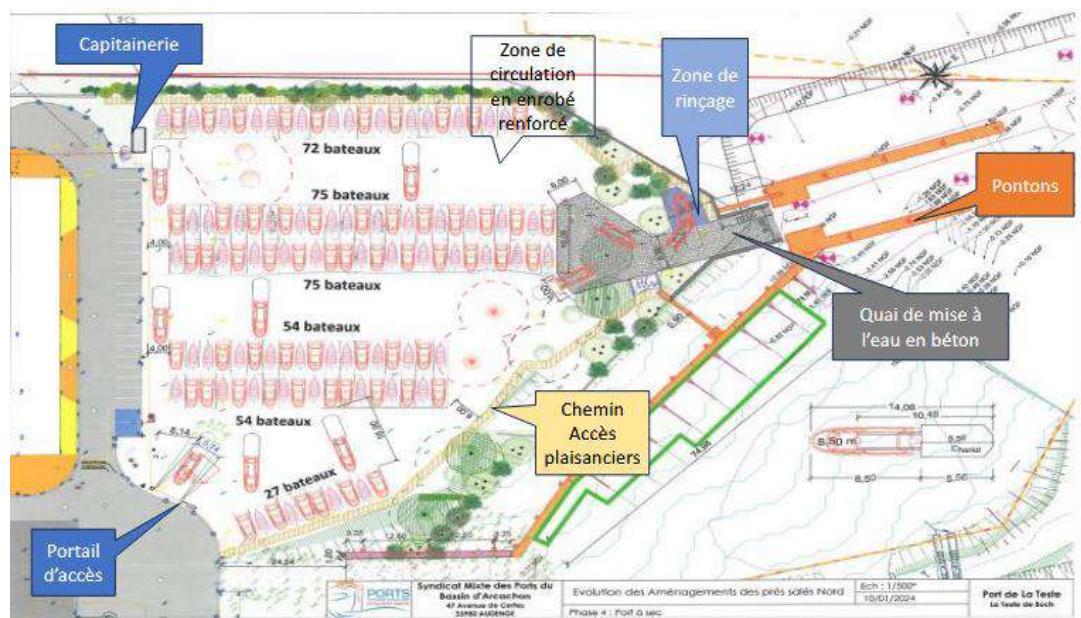
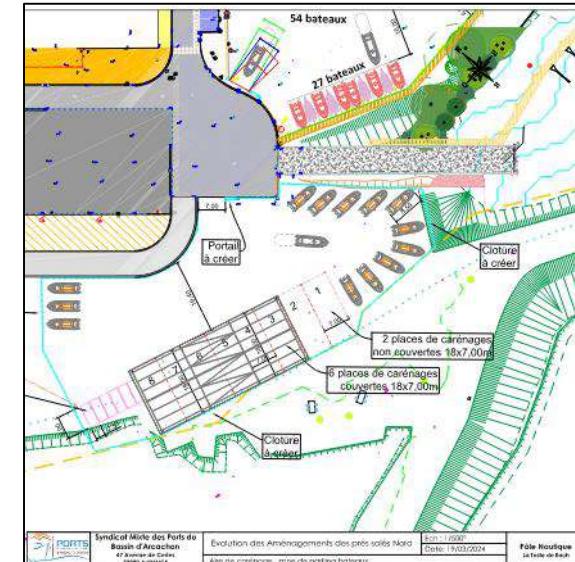
GUJAN :

- Intervention d'urgence Port Meyran Ouest digue Est (avril, 60k€) ;
- Quais pros « Labéguerie et Gazo » port de Gujan suite à effondrement (200k€) ;
- Maintenance curative Malines ;
- Phase 1 du quai et aménagement ponton patrimoine Larros ;
- Dépollution/déconstruction Friche Codimer (à venir).



LA TESTE DE BUCH :

- Nettoyage Aiguillon Lapin Blanc ;
- Aire de Carénage Pôle nautique (PC) ;
- Travaux de réhabilitation de la capitainerie ;
- Nettoyage du port de La Teste centre ;
- Aménagement de l'avenue des ostréiculteurs ;
- Réalisation de quais professionnels ;
- Création aire de carénage Port Central ;
- Sécurisation de la plaisance et modernisation digue ouest ;
- Ponton d'accueil port central ;
- Aménagement plaisance Port de Rocher.



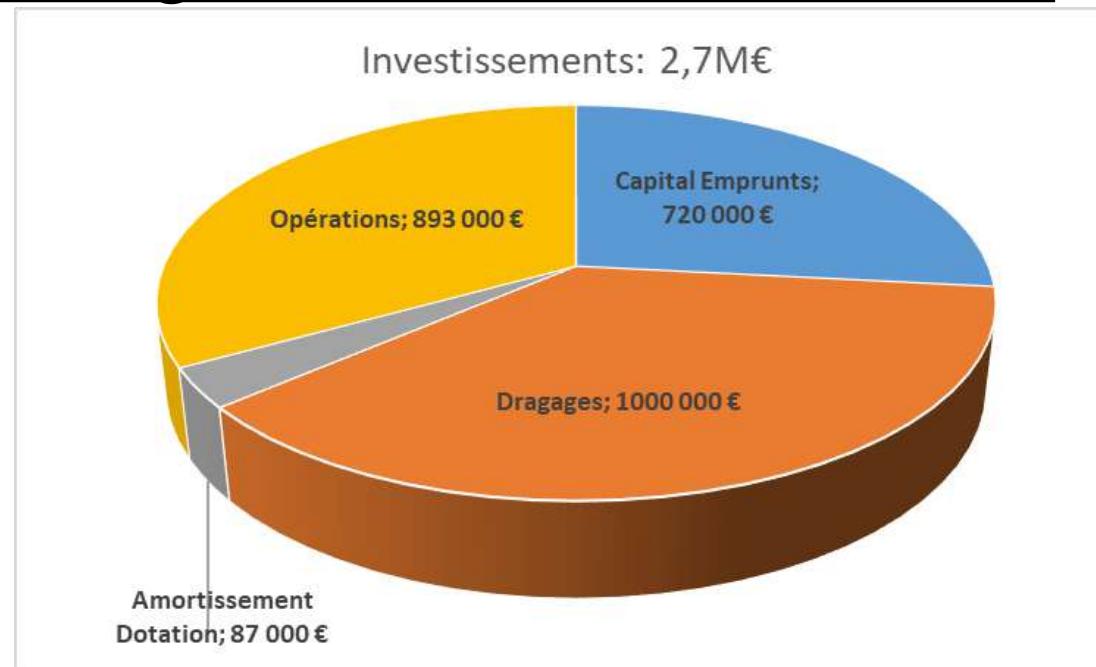


Dragages :

- Andernos Port Ostréicole: 800k€ 17000m³ février ;
- Participation SMPBA à la création de l'UGS de Gujan ; 2x400k€.
- La Teste l'Aiguillon professionnels :
 - Passage PNM sept 2024 ;
 - Enquête Publique oct 2024 ;
 - AP fin d'année ;
 - Travaux début 2025.
- Gujan Larros :
 - Octobre 2024 à avril 2025 ;
 - AP de 2016 ;
 - Hydraulique avec moyens du SIBA ;
 - 250k€ à confirmer.
- Biganos et Arès ensuite.



Débat d'orientation budgétaire (délibération à ce conseil) :



- Dragage :
 - Darses des professionnels « L'Aiguillon Lapin Blanc à La Teste de Buch » 500k€ ;
 - Convention avec le SIBA pour l'UGS de Gujan-Mestras (200k€ en 2025) ;
 - Dragage hydraulique du port de Larros à Gujan-Mestras (250k€) ;
 - Dragage d'entretien port de Biganos (15k€).
- Investissement :
 - Enfouissement des réseaux et voiries à Arès (150k€) ;
 - Rénovation port du Bétey Andernos T3 ;
 - Création de sanitaires à Fontainevieille à Lanton (30k€) ;
 - Aménagement du ponton d'accueil Cassy à Lanton (75k€) ;
 - Rénovation cabanes port de Biganos (50k€) ;
 - Renaturation Friche « Codimer » phase 1 Gujan (600k€ dont 460k€ subvention) ;
 - Aire technique et de carénage à La Teste de Buch pôle nautique (600k€ dont 300k€ 2025).

Débat d'orientation budgétaire (délibération à ce conseil) :



- Et ensuite :

Dragage du port d'Arès ;

Rénovation de quais Andernos-les-Bains ;

Création ponton d'accueil au port Ostréicole Andernos ;

Rénovation de quais Cassy ;

Création de voiries à Cassy phase 2 ;

Aménagement parking port de Biganos ;

Aménagement quais port de Biganos ;

Réparations de quais Ostréicoles Gujan ;

Quai et aménagement pontons à Larros, Phase 2 et 3 Gujan ;

Quai professionnel digue Ouest port de Meyran Ouest, Gujan (2,6M€) ;

Réalisation de l'allée des Ostréiculteurs à La Teste centre (2,6M€) ;

Sécurisation de la plaisance au port de Rocher à La Teste de Buch (650k€);

...



Calendrier :

- Prochain CT-AOT au printemps en fonction des dossiers déposés ;
- Prochain Conseil Syndical, précédé de la réunion d'information aux élu(e)s :

Le Président vous propose la date du 16 avril 2025 10h, à Lanton